

## FICHE DE POSTE

### Gestionnaire technique de l'immobilier chargé de l'animation

**SERVICE** : Pôle Renouvellement Urbain

**RELATIONS HIERARCHIQUES** : Sous la responsabilité du chargé d'opérations

**Viaterra**, assure pour le compte de collectivités locales, le rôle de maître d'ouvrage d'opérations d'aménagement en renouvellement urbain de centre anciens dans le cadre de concessions d'aménagement.

**MISSION DE BASE** : assurer les tâches de gestion foncière et administrative du parc immobilier de Viaterra (mis à disposition dans le cadre de concession d'aménagement) comprenant l'entretien, la gestion locative et la gestion des sinistres. Garantir la sécurité des biens et la réalisation des travaux.

#### PRINCIPALES ACTIVITES

➔ Traitement de tout ou en partie des tâches suivantes :

##### Assurer le suivi du parc immobilier sur les plans technique et administratif :

###### **Suivi technique :**

- Suivi de l'état du parc : visites techniques des immeubles et établissement de fiches d'immeubles,
- Identifier un plan d'intervention/ carnet d'entretien définissant le cas échéant un programme de travaux en lien avec le chargé d'opérations. Ensemble, ils déterminent le budget lié aux travaux correspondants,
- Contrôle de la livraison des travaux.

###### **Sur le plan administratif :**

- Suivi du stock foncier,
- Etablir les consultations adhoc,
- Suivi des contrats (notifications, ordres de service, avenants, factures,...),
- Gérer le suivi des travaux dans le respect du budget et des délais,
- Gérer le volet « sinistres ».

###### **Gestion locative :**

- Gestion des clés,
- Dépose des compteurs et branchements (EDF, Lyonnaise,...),
- Suivi des contrats de locations (loyers, relogement, procédure expulsion, relations locataires, entretien, travaux...).

### **Assurer l'animation et la commercialisation :**

- Assurer l'animation auprès des propriétaires en DUP,
- Assurer l'animation des immeubles dont Viaterra est copropriétaire,
- Suivi d'un dossier de DUP,
- Assurer le suivi de la commercialisation du parc immobilier (visites, interface avec les agences immobilières, avec les investisseurs et prospects,..)

## **PROFIL**

### **Pré requis – formation initiale exigée et/ou expérience professionnelle**

- De formation initiale pouvant aller de Bac +2 (type DUT génie civil) à Bac + 3, gestionnaire de syndic de copropriété.

### **Compétences attendues**

- Maîtriser les techniques du bâtiment et de la construction,
- Analyser un appel d'offres,
- Etudier un prix,
- Réaliser un budget prévisionnel,

### **Aptitudes attendues**

- Rigueur dans le suivi des procédures,
- Autonomie,
- Sens de l'organisation et réactivité,
- Sens du relationnel.

### **Perspectives d'évolution**

Evoluer vers un poste de chargé d'opérations.